

LIVRE BLANC COMMERCE, FISCALITÉ ET EMPLOI

Synthèse

Édition 2014

Depuis 2000 les impôts du commerce ont progressé deux fois plus vite que le chiffre d'affaires du secteur et une fois et demi plus vite que sa valeur ajoutée.

II • LE POIDS DU COMMERCE DANS L'ÉCONOMIE

- **769 500 entreprises** (moins de 10 salariés pour **95 % des entreprises**).
- **200 milliards de valeur ajoutée** (22 % de celle du secteur marchand, hors services financiers et assurances).
- **3,5 millions d'emplois** (23 % des emplois du secteur marchand, hors services financiers et assurances).
- **11 % des salariés du commerce ont moins de 25 ans** et un quart des salariés du commerce n'est pas diplômé.

Graphique 1 • Répartition du poids du commerce selon la taille d'entreprise en 2011.

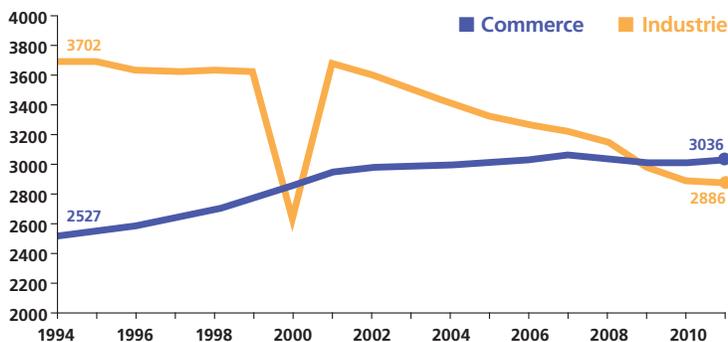


Source : Insee - ESANE - Données pour 2011.

III • LE COMMERCE ET L'EMPLOI : UN RÔLE SOCIAL ET TERRITORIAL REMIS EN CAUSE

Après avoir créé plus de 500 000 postes depuis 1994, le commerce connaît aujourd'hui une diminution de ses effectifs. Le secteur a perdu 20 000 salariés en 2012 (-0,7%). Cette situation est alarmante : le rôle du commerce comme stabilisateur social est clairement remis en cause notamment du fait du renchérissement du coût du travail et du recul de la consommation.

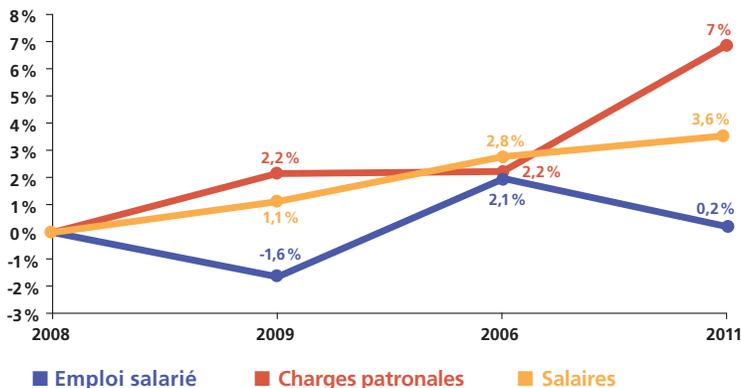
Graphique 2 • Évolution de l'emploi salarié du commerce et de l'industrie, en milliers*.



* la baisse des effectifs observée en 2000 pour l'industrie pourrait être liée à des modifications de la nomenclature d'activités.

Source : Insee, estimations d'emploi.

Graphique 3 • Progression annuelle de l'emploi salarié, des salaires et des charges patronales du commerce depuis 2008.



Source : Insee, ESANE.

En 2011, les charges patronales ont progressé de 7 % dans le commerce. Cette augmentation résulte en grande partie de l'annualisation du mode de calcul des allègements de charges sociales et de l'intégration des heures supplémentaires dans le calcul des réductions de charges patronales.

Le coût du travail continue de croître, malgré la mise en place du CICE : hausse du forfait social, majoration des cotisations au titre des accidents du travail et maladies professionnelles, généralisation de la mutuelle santé, majoration de la cotisation patronale d'assurance-chômage pour les CDD conclus lors d'un surcroît d'activité, instauration d'une durée minimale du contrat à temps partiel, hausses des cotisations-vieillesse.



III • LA PART DU COMMERCE DANS LES RECETTES PUBLIQUES : UN CONTRIBUABLE DE POIDS

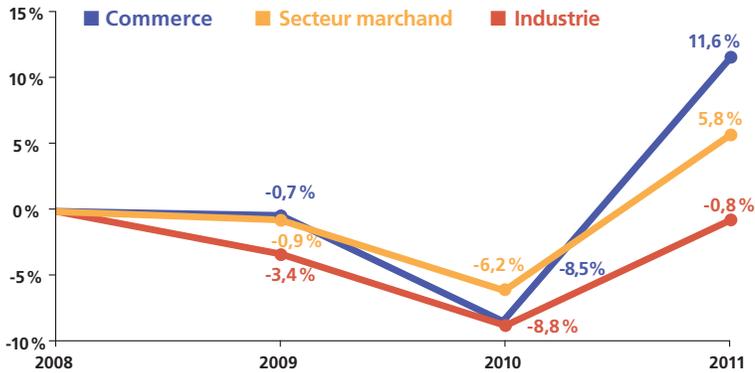
Le commerce verse plus de **18,3 milliards d'euros d'impôts, soit 26 % des impôts du secteur marchand.** Pour la seule année **2011, les impôts ont de nouveau progressé de + 12 %.**

L'évolution des impôts et des charges qui frappent le commerce résulte :

- de la **hausse continue de la fiscalité locale traditionnelle** (taxe foncière : **+ 62 %**, contribution économique territoriale : **+ 34 %**, taxe d'enlèvement des ordures ménagères : **+ 74 %**, entre 2001 et 2009).
- **Du transfert aux communes du produit de la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM), avec possibilité d'augmenter le tarif jusqu'à 20 % ⁽¹⁾.** Le produit de cette taxe avait été multiplié par 3 en 2004 passant de 200 millions d'euros à plus de 620 millions d'euros en 2011.
- De la **taxation de toutes les enseignes au titre de la publicité extérieure.** Le produit est passé de 42 millions d'euros en 2008 à 144 millions d'euros en 2012, **soit 100 millions d'euros d'impôts de plus pour le commerce.**
- De la **prolifération de taxes sectorielles** qui génère des coûts administratifs considérables pour le commerce, surtout pour les TPE.

⁽¹⁾ 5246 communes ont déjà majoré le tarif. Source : [Fichier des coefficients multiplicateurs votés par les collectivités locales.](#)

Graphique 4 • Progression annuelle des impôts (hors IS et TVA) du commerce, de l'industrie et du secteur marchand depuis 2008.



Source : Insee, ESANE.

- **De la montée en puissance des taxes d'urbanisme et d'aménagement du territoire** (taxes « Grand Paris », taxe pour la gestion des eaux pluviales urbaines...).
- **De la progression du poids des éco-contributions : de 200 millions d'euros en 2000 à 1,2 milliard d'euros en 2012.**
- **Du développement de la fiscalité écologique :** l'écotaxe poids lourds, la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) sur les sacs de caisse, la future contribution climat-énergie, l'éventuelle taxe sur les fluides frigorigènes ou sur l'artificialisation des sols...

À compter de 2015, **le commerce devra faire face aux effets « inflationnistes » de la révision des valeurs locatives foncières des locaux professionnels.** Cette révision augmentera les valeurs qui servent de base de taxation pour la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) et la cotisation foncière des entreprises (CFE).

Outre la hausse de la pression fiscale et sociale proprement dite, **la structure des prélèvements obligatoires devient préjudiciable au secteur.** Les prélèvements sont en effet très largement assis sur les surfaces (l'outil de travail), sans lien avec la progression de l'activité réelle du secteur (le chiffre d'affaires). ■

